

infos urbanisme

Les derniers travaux ont été dédiés aux sports basket et tennis. En ce qui concerne la mobilité, les trottoirs de la rue de Fontenay et de la RD 910 en face de l'ancienne gendarmerie ont été réhabilités. La commission et le conseil derrière le maire veillent à investir pour le confort et la sécurité des Modéniens. Les prix des travaux sont maîtrisés en appliquant les tarifs de travaux de voiries obtenus par consultation auprès de la Communauté de Communes Touraine-Est Vallées.

« Malgré la Covid-19, 272 000 euros de travaux ont été lancés en 2020 »



L'actualité



Malgré l'impact sanitaire de la COVID 19, votre Communauté de Communes (TEV) a réussi à mettre en place toutes ses instances. Vous pouvez retrouver l'ensemble de vos représentants dans la délibération du 23 juin 2020 au sein des sept commissions communautaires ainsi que dans les différentes instances où la représentation communale est indispensable.

Le Président de la CC TEV Vincent Morette est désireux de co-construire avec l'ensemble des conseillers communautaires un projet de territoire avec une vision économique et financière scellée par un pacte financier.

D'un point de vue fiscal, les taxes d'habitation, de foncier bâti et du non bâti restent inchangées pour l'année à venir. Seule la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) présentera une augmentation de 0.74 %, l'amenant à un taux de 11.24 %.

La Contribution foncière des entreprises (CFE) restera à un taux moyen pondéré à hauteur de 22.01 % jusqu'en 2022.

Liés au contexte sanitaire, des abattements au troisième trimestre ont été consentis concernant les cours de l'école de musique intercommunale.

Pour les entreprises présentant des difficultés financières, une convention de participation au Fond de Renaissance Centre Val de Loire fut signée. C'est un fond régional et intercommunal en partenariat avec la Banque des Territoires.

Il a pour but de soutenir les besoins des entreprises en finançant les investissements requis et la trésorerie nécessaire pour assurer la continuité et le redémarrage de leur activité.

A ce jour, après examen des dossiers en commission, quatre entreprises de notre territoire ont reçu une aide remboursable à échéance novembre 2024 au plus tard, comprise entre 5000 et 20000 euros. Votre commune et la TEV ont participé à ce fond en apportant un complément à hauteur de 3 euros par habitants. Ces fonds seront restitués à l'ensemble des collectivités sur l'exercice 2025.



Rézo Pouce

Afin de se déplacer sur notre territoire et même rejoindre les territoires voisins, la TEV a contracté avec l'association Rézo Pouce.

C'est l'autostop au quotidien sécurisé, tracé et totalement gratuit auquel chaque modénien pourra s'inscrire via une application du même nom afin de covoiturier.

Vous retrouverez prochainement sur notre commune des arrêts identifiés avec panneau respectant toutes les règles de sécurité routière.

Site internet : <https://rezopouce.fr>

Scanner le QR code pour télécharger l'application



Expression de la liste minoritaire

Dans un contexte aussi particulier, notre première pensée va vers votre santé et celle de vos proches. La situation économique est également au centre de nos préoccupations. Nous espérons que les impacts négatifs de cette crise sanitaire seront moins forts que ce que l'on peut craindre. Nous avons donné notre accord pour que l'aide aux acteurs économiques soit renforcée. Nous avons aussi demandé que les Modéniens ou les familles modéniennes les plus concernés soient accompagnés.

La vie communale continue. Bien entendu, elle se poursuit dans le fonctionnement quotidien mais elle doit aussi préparer l'avenir. Vos conseillers de la minorité sont impliqués, responsables et attentifs. Si nous observons bien l'action quotidienne, nous avons peu ou pas de visibilité sur les projets structurants ou sur les politiques à plus long terme.

- Quel est le projet sur l'ancienne caserne des pompiers ?
- Où en est le dossier des transports en commun, notamment sur l'axe Tours Nord ?
- Quelles voiries seront prioritaires ? Quid des nouvelles voies douces ou de l'entretien de l'existant ?
- Quelles options pour les immeubles achetés ? Quel avenir pour les salles désuètes (Le Berry, le Gâtinais...) ? Quelle rénovation pour la Gare ?
- Une zone d'activité est-elle toujours prévue ? Pour quelle dimension ? Pour quel trafic routier (camions) ?

La liste est loin d'être exhaustive. Pour l'instant, seul le projet de Halle Récréative Ouverte sur la place de l'Europe est lancé pour un budget de plus de 700 000 € était-ce vraiment la priorité ?

Faites-nous remonter vos commentaires ou questions via l'adresse : unautre REGARDpourmonnaie@gmail.com

Faites attention à vous, protégez-vous.

Laurence MARI, Marie Christine POURADIFER, Fabrice ALLAMÉLOU, David LEVIEUGE et Jean-Marc SCHNEL.

le MODÉNA

Rendez-vous périodique d'informations de la ville de Monnaie



N°38
Octobre
2020



agenda

« Sous réserve des mesures sanitaires »

OCTOBRE

Dimanche 11	1, 2, 3 ciné... ! « Bonjour le monde »
Judi 29	Conférence « Comment maintenir sa mémoire »
Vendredi 30	Bus BGE (Bus pour la création d'entreprise)

NOVEMBRE

Vendredi 6	Don du sang
Dimanche 8	King Cross - randonnées pédestre et VTT
Mercredi 11	Commémoration
Samedi 14	Bourse aux jouets et matériel de puériculture
Dimanche 15	1, 2, 3 ciné... ! « La Chouette en toque »
Samedi 21	Vide ta chambre
Dimanche 22	

DÉCEMBRE

Mercredi 2	Bus BGE (Bus pour la création d'entreprise)
Judi 3	Concert-chanson « Comme à la maison »
Samedi 5	Téléthon
Dimanche 6	
Samedi 12	Noël de la municipalité
Dimanche 13	1, 2, 3 ciné... ! « Ernest et Célestine en hiver »

JANVIER

Lundi 4	Vœux du maire
Vendredi 8	Don du sang
Dimanche 10	1, 2, 3 ciné... ! « En attendant la neige »
Samedi 23	Théâtre d'improvisation
Samedi 30	Soirée dansante

Madame, Monsieur, Chers Modéniens



L'année 2020 restera dans la mémoire collective comme une année particulière à plus d'un titre.

La Covid-19 en est, hélas, l'élément déclencheur nous amenant à des situations qu'aucun n'avait envisagé et des répercussions inconnues depuis de nombreuses décennies. Après un confinement strict, un déconfinement aux contours polymorphes, il nous faut composer avec la reprise de nos activités sous des périmètres bien différents de nos référentiels habituels.

Ce qui est valable à l'intérieur de nos foyers, l'est aussi à l'école, dans nos vies professionnelles, au sein de nos associations, tout comme dans l'action municipale. Passée l'installation de votre conseil municipal, les différentes commissions se sont mises à l'ouvrage pour préparer le budget supplémentaire et donner les premières orientations en lien avec la feuille de route que nous vous avons présentée au printemps.

C'est ainsi que lors du dernier conseil municipal, nous avons voté l'attribution des neuf lots nécessaires à la construction de la Halle Récréative dont les travaux devraient débuter avant la fin de cette année. Nous avons aussi acté la mise à jour du plan de circulation pour lancer, après une large consultation, ce travail indispensable de modernisation de nos déplacements pour le confort de tous. Nous avons également abordé l'épineuse question de nos équipements sportifs en engageant les premières démarches pour la création d'un terrain de football synthétique, sans oublier la poursuite de la réflexion autour des clubs de vélo et de gymnastique douce. En proposant l'ancien centre de secours aux amoureux de la Petite Reine, nous apportons une solution pérenne au club et de la sécurité pour les plateaux d'entraînement des plus jeunes. En outre, cela nous permettra d'envisager sereinement la promotion de la résidence intergénérationnelle au Pré de l'Aumonier, place Jean-Baptiste Moreau, actuel local du Vélo-Sport. L'équipement dédié au club de gymnastique, un temps prévu dans l'ancien centre de secours, devrait voir le jour proche de la place de l'Europe, permettant de fait, de mutualiser le stationnement et l'accueil du bureau associatif dans le club house déjà existant.

Comme nous nous y sommes engagés, des crédits substantiels porteront sur l'amélioration de notre programme de voirie. Celui-ci doit faire l'objet d'arbitrages et de prise en compte de travaux de réhabilitation de notre réseau d'assainissement, mais aussi d'effacement et d'enfouissement de réseaux. Les crédits pour les travaux de sécurisation de la station d'épuration ont également été votés pour un démarrage, après consultation, début d'année.

D'autres projets structurants mais sur lesquels nous n'avons pas la main car de compétence intercommunale ont été relancés. Le samedi 3 octobre, lors de la visite du Président et des membres du Bureau Communautaire de Touraine-Est-Vallées, j'ai eu l'occasion de mettre en avant l'indispensable liaison de transport en commun vers Tours-Nord en lien avec la Métropole et le Syndicat Intercommunal des Mobilités, la nécessité de finaliser la Zone d'Activités pour assurer le développement du territoire, mais aussi la réhabilitation des locaux accueillant l'Accueil de Loisirs, sans oublier la Maison France Service.

Vous le voyez, les premières décisions sont d'importance et engagent durablement notre collectivité. Parce que le rôle d'un Maire, épaulé par son Conseil Municipal, n'est pas seulement de répondre à l'action quotidienne, nous devons nous préparer, anticiper, comme d'autres l'ont fait avant nous, face aux défis qui nous attendent.

Olivia Vignati

Rando'nette



Samedi 28 novembre de 10 à 12 heures

La Commission Environnement de votre commune organise la première "Rando'nette". L'objectif ? Ramasser un maximum de déchets dans la ville et rendre nos rues aussi propres que possible ! Embarquez-vous avec nous dans cette aventure ludique et engagée en faveur de l'environnement !



La plateforme Voisins Vigilants et Solidaires est un site web communautaire permettant de mettre en relation les habitants d'un même quartier pour lutter ensemble contre le fléau des cambriolages de manière simple et gratuite. Le but de ce dispositif est double : améliorer la sécurité des personnes et des biens et renforcer le lien social entre voisins.

Rejoignez la démarche, par le biais d'une simple inscription en ligne, c'est simple et gratuit, c'est sur le site : www.voisinsvigilants.org

Affichez votre appartenance à cette communauté et dissuadez les voleurs en apposant un autocollant « Voisins vigilants » disponible en mairie.



L'intégralité des comptes-rendus des conseils municipaux est consultable à la mairie, sur le site internet www.ville-monnaie.fr et sur le panneau d'affichage de la mairie.

Hôtel de ville
Place Charles-de-Gaulle - 37380 Monnaie

www.ville-monnaie.fr
contact@ville-monnaie.fr

Le Modéna est conçu par la ville de Monnaie / reproduction interdite / conception : TechImage Photographies : Mairie de Monnaie, TechImage, 123RF / Imprimé sur papier PEFC 100% - La garantie de la gestion des forêts - Tirage à 2050 exemplaires / Impression : IT Imprimeur

Rentrée « Extra-Ordinaire »

Tous les élèves ont repris le chemin de l'école le 2 septembre dernier (497 exactement répartis entre les écoles maternelle et élémentaire).

Tous le monde a été ravi de se retrouver, que ce soit les enfants, les parents et les enseignants. Les élèves ont tous verbalisé la joie de revoir leurs ami-e-s. Les parents ont su rester compréhensifs et bienveillants au vu de la période dans laquelle nous vivons tous.

Nous remercions tous les intervenants (corps enseignant, services techniques, personnels municipaux) d'avoir fait en sorte que cette rentrée 2020-2021 soit la plus rassurante possible et ceci dans les meilleures conditions sanitaires demandées, malgré toutes les injonctions floues, tardives et même contradictoires du Ministère de l'Éducation Nationale.

Comme l'a écrit Madame AUBRY : « Les enseignants sont devenus des experts dans l'art du funambulisme. ».

Bonne continuation à vous tous, prenons soin des uns et des autres, ainsi nos enfants pourront suivre une scolarité des plus « normale », espérons-le !.



Rénovation et investissements pour le sport !



La municipalité accorde une très grande importance à la pratique du sport dans la commune et met tout en œuvre pour que les nombreuses associations sportives présentes à Monnaie puissent développer leur activité dans les meilleures conditions.

Ainsi, cet été ont été effectués les travaux de rénovation du court de tennis extérieur. Un premier investissement de 30 000 € réalisé par le conseil municipal élu au printemps dernier.

D'autres réalisations sont prévues et la commission Vie Locale et Associative va travailler sur d'autres projets tels que la construction d'un terrain de football synthétique, l'aménagement d'une salle consacrée à la pratique de la gymnastique, la couverture des deux terrains de tennis ou encore l'amélioration de l'accueil des spectateurs dans la salle de sport.

Des investissements matériels qui profiteront à toutes les associations sportives seront également étudiés. Autant de projets qui permettront d'améliorer encore la pratique du sport dans notre ville.

Des projets structurants pour les associations Modéniennes dont le forum qui s'est tenu le 6 septembre place de l'Europe a prouvé l'énergie et le dynamisme.



La culture,

tout un



programme !

cinéma, spectacle, musique, patrimoine...

Cet été a fait la part belle au cinéma avec une programmation exceptionnelle de séances pour les petits et les grands en juillet et en août ainsi que deux séances de cinéma plein-air.

Le plein-air de juillet n'a malheureusement pas pu goûter au beau temps et a dû se relocaliser salle Raymond-Devos, mais c'est néanmoins une cinquantaine de courageux Modéniens et Modéniennes qui se sont régalés avec la projection de « Qu'est-ce qu'on a encore fait au Bon Dieu ! », après en avoir fait autant avec les burgers maison (ou plutôt caravane) du food-truck.

Le ciné plein-air du 14 août avait lui commandé un temps parfait, échappant à la pluie et à la canicule, pour un moment familial partagé par plus d'une centaine de spectateurs en compagnie d'« Astérix : le secret de la potion magique ».

Et ce tout début d'automne a lui été l'occasion de retracer la riche histoire des écoles et de l'éducation à Monnaie, entre balade commentée, expositions, jeux en bois et spectacle de marionnettes lors des Journées du Patrimoine ainsi que de vivre au rythme jazz avec le concert « Tap That jazz » des « Oignons » dans le cadre du Off de Jazz en Touraine.



La municipalité et les associations culturelles de notre commune vous donnent rendez-vous les prochains mois aux différents événements que vous retrouverez notamment dans l'agenda de ce Modéna.

Lien social

Maison des jeunes rénovée, les ados participent !



La Maison des jeunes a été rénovée cet été. Les ados, accompagnés de Christian, agent des services techniques, ont cassé, peint puis monté des meubles pour que cet espace leur corresponde et qu'ils s'y sentent bien. Aidés de Kévin, ils ont pu participer à une activité « graf » qui a complété l'embellissement de cette structure.

Cette année, l'effectif de l'accueil périscolaire a augmenté, environ 200 enfants fréquentent ce service. Au restaurant scolaire, ce sont 480 repas pris quotidiennement.

INFOS SÉNIORS

Nous informons les seniors que les ateliers informatiques reprendront en petit comité. Le groupe RIS (Rompre l'isolement des Seniors) reprendra également ses réunions en petit groupe. Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez contacter Céline Brard au 02 47 56 18 52. En raison du protocole sanitaire le repas des anciens n'aura pas lieu cette année ; des colis seront proposés aux Modéniens de plus de 70 ans. Vous avez 70 ans cette année : nous vous invitons à vous faire connaître en mairie !

L'accueil de loisirs, ça fonctionne !

L'accueil de loisirs ados de 11 à 17 ans sera ouvert les mercredis et samedis ainsi que pendant les vacances de la Toussaint (vous pouvez consulter le programme sur le site daj@frmjccentre.org).

L'été vient de se terminer avec une période de canicule et de Covid-19. Malgré tout, les animateurs de l'accueil de loisirs ont tout mis en œuvre pour que les enfants passent de bonnes vacances. Maintenant c'est la rentrée, accompagnée d'un protocole sanitaire. La municipalité fera en sorte que les gestes barrières soient respectés dans tous les services afin que les enfants et les adultes soient préservés au maximum.



INFO ENVIRONNEMENT - INFO ENVIRONNEMENT - INFO ENVIRONNEMENT - INFO ENVIRONNEMENT

ATTENTION ! TOUT À L'ÉGOUT ? NON, PAS TOUT !

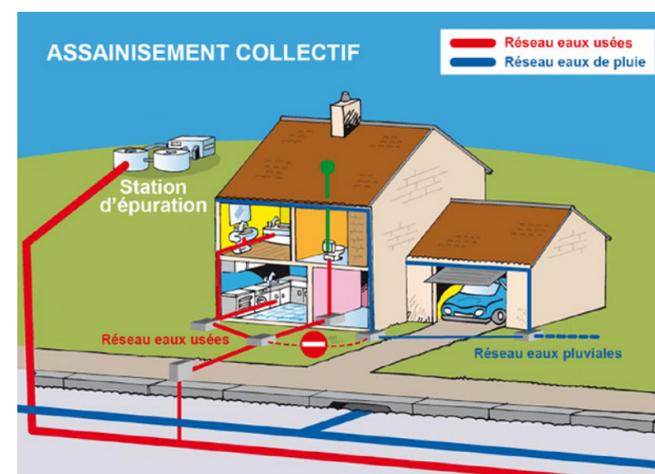
Une station d'épuration même bien conçue ne peut pas tout épurer et on ne peut rejeter tout à l'égout. Dans votre commune, il existe un réseau d'assainissement séparatif.

Ainsi, il faut évacuer vers le réseau eaux usées UNIQUEMENT les eaux ménagères en provenance : des éviers, lavabos, douches, baignoires, appareils ménagers..., ainsi que les eaux vannes issues des WC.

Et vers le réseau pluvial (canalisation, fossé...) : les eaux de toitures, les eaux de cours et voiries diverses, les eaux de drainage des fondations, les eaux de refroidissement, les eaux issues de pompes à chaleur.

Toute inversion de branchements est préjudiciable : pollution du milieu récepteur (envoi d'eaux usées dans le réseau pluvial), le fonctionnement de la station d'épuration est très gravement perturbé du fait des volumes plus importants qui y parviennent (eaux pluviales dans le réseau eaux usées) : ceci se traduit notamment par des rejets de boues, la pollution concentrée extraite des eaux usées dans le milieu naturel...

En résumé : La séparation des eaux usées et des eaux pluviales est OBLIGATOIRE !



NE PAS REJETER AU RÉSEAU :

Aucun déchet à caractère non biodégradable, ou non assimilable à des déchets domestiques ne doit être rejeté au réseau, pas plus que les hydrocarbures (vidanges de voitures), pas de peintures, vernis et solvants divers : attention les bricoleurs !

Les lingettes nettoyantes doivent être évacuées avec les ordures ménagères, même celles « dites » biodégradables !



Résultats dans le réseau du non-respect des consignes et leurs conséquences :

- bouchages des pompes,
- rejets de déchets bruts vers le milieu naturel...,
- et des coûts supplémentaires pour la collectivité...

Les dispositifs d'assainissement autonome :

Enfin, que les habitants équipés de dispositifs d'assainissement autonome ne soient pas en reste : tout ce qui précède est également valable pour eux et ils doivent procéder à des vidanges régulières de leurs fosses (au moins une tous les quatre ans) de façon à prévenir d'éventuels colmatages des drains d'épandage. Dans le cas d'un dispositif soumis à agrément, se référer au guide d'utilisation du constructeur.

Nous allons également relancer les pétitionnaires sur le suivi des travaux de réhabilitation de leur assainissement non collectif réalisé suivant le diagnostic fait il y a dix ans par la communauté de commune.